

Initiatives ministérielles

donc moi aussi appuyer le gouvernement dans ses efforts pour mettre cette loi à jour.

Comme le député de Edmonton-Sud-Ouest l'a dit plus tôt dans son intervention, certains croient que cette loi devrait attendre jusqu'à ce qu'on ait réglé certaines des revendications territoriales et autres questions du genre. Je suis porté à penser comme lui que, sur cette question, il est essentiel d'agir le plus tôt possible.

Je crois que la question dépasse de beaucoup celle des revendications territoriales. S'il est actuellement au Canada une question qui puisse encore nous galvaniser en tant que pays, c'est bien celle de la gestion des ressources en eau du Canada. Il est très important que le gouvernement national prenne l'initiative pour mettre notre loi à jour.

Avec le temps, si la position du gouvernement national en matière de gestion des ressources en eau n'est pas parfaitement claire, nous allons entrer dans toutes sortes de conflits de compétence. La mesure à l'étude est très importante pour faire très bien comprendre que, même si nous respectons la gestion que les autorités territoriales font de leurs ressources en eau, nous ne devrions jamais oublier que le gouvernement national est l'instance responsable en définitive de la gestion de l'environnement dans notre pays.

Nous recevons très souvent des signaux contradictoires, comme cela semble se produire depuis quelques jours, de la part de diverses provinces qui soutiennent par exemple que le projet de loi C-13 constitue un certain empiètement sur la compétence et les pouvoirs des provinces.

Je crois que nous devrions mettre les choses au clair dès maintenant et rappeler que, si nous ne pouvons établir de normes nationales et si, aux termes d'une loi environnementale, le gouvernement national doit respecter des normes provinciales, nous serons la risée du monde entier. De nos jours, s'il y a un sujet qui fait l'unanimité, c'est bien la nécessité de sauver notre planète. La dernière chose dont nous avons besoin au Canada, c'est sept autorités différentes, avec sept normes différentes qu'elles veulent toutes établir, gérer et administrer.

• (1130)

Les Canadiens veulent que nous fassions l'unanimité sur ce sujet en particulier, soit l'environnement. Ces derniers mois, nous avons beaucoup parlé de référendums. Nous réclamons des référendums sur la Constitu-

tion et sur divers aspects de l'économie. Si nous songeons à la possibilité de tenir un référendum national, il devrait porter sur l'environnement.

Si nous demandions, dans le cadre d'un référendum national, quel gouvernement devrait en définitive être chargé d'établir les normes nationales, je me hasarderais à prédire que 90 p. 100 des Canadiens choisiraient le gouvernement national comme autorité suprême dans ce domaine.

Je veux féliciter le gouvernement qui a présenté ces projets de loi et qui veille à ce qu'ils soient adoptés rapidement. Nous envoyons ainsi un message très clair à nos concitoyens: les questions environnementales seront réglées dans un proche avenir. Je le répète, je crois que tous les Canadiens nous appuieront si nous décidons en définitive d'établir nous-mêmes des normes nationales dans ce domaine.

M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est): Je veux faire une observation et peut-être aussi poser une question au député.

Cette loi concernant les ressources en eau des Territoires du Nord-Ouest est certainement une mesure acceptable. Cependant, ce qui m'inquiète, c'est que nous ne parlions pas des ressources en eau du Canada par rapport au reste du continent nord-américain.

Comme vous le savez, les Américains s'intéressent à nos ressources en eau depuis fort longtemps. Je me souviens d'avoir vu une émission à la télévision américaine où des Californiens parlaient de leur problème d'eau, et ils disaient, entre autres choses, que leur problème serait réglé dès qu'ils pourraient avoir de l'eau du Canada, notamment des Territoires du Nord-Ouest et d'ailleurs.

Nous avons un accord de libre-échange et, si je ne m'abuse, le gouvernement a toujours dit que l'eau n'était pas visée par cet accord. Maintenant, il est en train de négocier l'accord nord-américain de libre-échange. Les députés n'ont pas été consultés. Certains ont interrogé le gouvernement à la Chambre à cet égard. Ils voulaient de l'information parce qu'ils disaient que les Mexicains étaient au courant du déroulement des négociations, de même que le Congrès américain, mais que les parlementaires canadiens ne savaient rien. Actuellement, on nous tient à l'écart mais, dans une semaine peut-être, le gouvernement viendra nous demander d'appuyer un accord nord-américain de libre-échange qui, peut-être, vendra nos ressources en eau aux Américains.